

Objectifs de la formation

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

Ces 3 ans, 100% de nos stagiaires ont obtenu le titre attendu en fin de formation.

Public concerné

Salariés des entreprises, organismes ou toute autre institution souhaitant adopter cette formation.

Méthode pédagogique

Cette formation impose un minimum de 4 et un maximum de 10 personnes par session

Mannequins, Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), valise et Plan d'intervention INRS, vidéo projecteur.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « sauveteur secouriste du travail » valable 24 mois. Formations assurées par un formateur certifié et intervenant pour un organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS.

Programme

Le cadre juridique de son intervention.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- Protéger
- Examiner
- Faire alerter
- Secourir

Le rôle du SST dans la santé et sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse :

- Prévenir l'accident du travail
- Informer sa hiérarchie



Référence :	SST
Durée :	2 jours
Prix en inter:	190 €/j/stagiaire € / jour